

« Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information »

Référence du concours

Corps : Technicien

Nature du concours : externe

Branche d'activité professionnelle (BAP) : E

Famille professionnelle : Informatique, statistiques et calculs scientifiques

Emploi type : E4X41

Nombre de poste ouvert : 1

Localisation du poste : Rectorat de Bordeaux

Inscription sur Internet : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf> du XXX au XXXX, cachet de la poste faisant foi (sous réserve de confirmation au Journal Officiel).

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur Internet :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itrf/?refine.referens_id=

Activités essentielles

- Participer à l'administration du système d'information Moyens/finances en termes de référentiels, règles, démarches, méthodologies et outils concernant les applications
- Contribuer au maintien en condition opérationnelle, à l'exploitation et à l'assistance de niveau 2 aux utilisateurs des applications financières des établissements scolaires
- Vérifier la pertinence et la performance fonctionnelle du système d'information
- Proposer des évolutions applicatives (fonctionnelles ou techniques)
- Résoudre ou faire remonter les incidents et optimiser les performances
- Participer à la planification des mises à jour applicatives
- Participer à l'élaboration d'outils de consultation, de contrôle et de gestion (scripts, procédures, requêtes, reporting)
- Participer à la promotion des évolutions du système d'information par des actions de conseil et de communication
- Rédiger la documentation fonctionnelle et technique

Compétences requises

Maîtriser les SGBD relationnels MySQL et DB2

Maîtriser le langage de requêtes SQL

Connaître les bases de la technologie WEB et savoir lire les fichiers de logs applicatifs pour diagnostiquer la cause d'un dysfonctionnement.

Maîtriser les outils d'aide à la décision : Business Objects designer & reporter – BO XI

Connaître Windows

Connaître l'organisation de l'Education nationale

Connaître les principes de fonctionnement du système d'information de l'Education nationale et plus particulièrement des finances et des moyens.

Etre en capacité de mesurer l'incidence d'une action sur l'ensemble du système d'information.

Savoir chercher l'information et la mettre en application (base de signalements, etc), identifier et résoudre rapidement les problèmes.

Savoir communiquer : comprendre les problématiques des interlocuteurs et pouvoir y répondre clairement

Savoir travailler en équipe : faire circuler l'information, rendre compte à son responsable

Etre organisé et rigoureux, savoir gérer les priorités

Environnement et contexte de travail

La Direction des Systèmes d'Information a pour missions de mettre en œuvre la politique informatique nationale et de réaliser les projets informatiques inscrits dans le projet. Elle assiste les maîtrises d'ouvrage et assure la maîtrise d'œuvre des projets académiques en prenant en compte tous les aspects : pédagogiques, décisionnels, de sécurité, techniques et de communication. Elle a également en charge l'assistance informatique aux utilisateurs des établissements scolaires et le développement des partenariats avec les collectivités territoriales relevant de son domaine de compétences.

Au sein de la DSI, le Département des Systèmes Applicatifs (DSA) est chargé de l'encadrement technique des applications métier et de l'accompagnement technico-fonctionnel des services. Il couvre les applications nationales ainsi que les applications locales, qu'elles soient mises en œuvre dans les services académiques ou dans les établissements scolaires. Il est composé de l'ensemble des administrateurs de systèmes d'information (ADSI) de l'académie et est organisé en quatre pôles : RH, scolarité premier degré, scolarité second degré et moyens/finances.